

SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

Ordre du jour :

- **Demande de subvention et validation du projet de travaux AEP**
 - **Avancement de la consultation sur la sécurisation du hameau de Prévy**
 - **Le tour des commissions**
 - **Urbanisme**
 - **Questions diverses**
-

Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2020, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie le jeudi 1^{er} octobre 2020 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.

Étaient présents : Alexandre BAUDET, Rémi BESSERER, Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Yanis ETHEVE, Carole ETTORI, Marie-José GIUSTI, Céline GEORG, Nicolas GIROD, André MORARD, Aline SIMOES, Béatrice TISSOT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Jérémie COURLET), Sébastien REY-GORREZ (a donné pouvoir à Céline GEORG)

Absent : Damien PERNOUD

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance à 20h30 et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

A été nommé secrétaire de séance : Céline GEORG

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du jeudi 3 septembre 2020.

DEMANDE DE SUBVENTION ET VALIDATION DU PROJET DE TRAVAUX AEP

Monsieur le maire donne la parole à Nicolas GIROD pour présenter le projet de restructuration du réseau d'eau potable de la commune et de renouvellement de l'alimentation du hameau des Rippes. Il explique que le projet a été revu avec le bureau d'études et qu'il a pour but d'améliorer le service rendu aux abonnés, améliorer le rendement du réseau en réduisant les fuites et améliorer la défense incendie. Le projet est découpé en 3 phases comme prévu par la précédente équipe municipale mais le projet a été revu à la baisse afin de mieux coller avec le budget. La 1^{ère} phase concerne la mise en place du traitement UV sur les réservoirs, la connexion entre les 2 réservoirs (les Baraques et Verney) et une partie de la desserte entre Verney et le Beulet. Son montant est de 349 149.18 € HT. 2^{ème} phase : fin de la desserte entre Verney et le Beulet pour 254 488.68 € HT. 3^{ème} phase : desserte du Beulet jusqu'au croisement avec la route des Devins et le hameau des Rippes pour 388 542.50 € HT.

Monsieur le Maire explique que ce dossier pourrait être subventionné par le Conseil Département et l'Agence de l'eau RMC. Le dossier d'aide pour le Conseil Départemental devait être déposé avant le 1^{er} octobre mais nous avons réussi à avoir un délai supplémentaire soit avant le 10 octobre 2020. Toutefois, pour prétendre à l'aide du Département, le prix de l'eau potable vendu aux abonnés doit être de 1.50 € par m³, or actuellement nous sommes à 1.36 €. Le prix de l'eau devra donc augmenter pour prétendre à cette subvention. La question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Néanmoins, après avoir délibéré, le conseil municipal :

- adopte le projet de restructuration du réseau d'eau potable de la commune et renouvellement de l'alimentation du hameau des Rippes pour un montant total HT de 992 180.36 € ;
- décide de réaliser cette opération sur le réseau d'eau potable (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable,

- décide de mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable,
- décide de solliciter l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 25 % et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la poursuite de l'opération et aux demandes de subvention.

AVANCEMENT DE LA CONSULTATION SUR LA SÉCURISATION DU HAMEAU DE PRÉVY

Christelle DEROBERT explique que la commission propose une réunion publique le vendredi 13 novembre 2020 à 20h. Cette réunion sera destinée aux habitants de Prévry : adultes et enfants de plus de 11 ans. Des questions ouvertes seront posées aux habitants afin de déterminer : les problèmes de sécurité, les zones critiques, les axes de priorité, des idées d'aménagement,...

LE TOUR DES COMMISSIONS

Budget – finances : négociation en cours pour les contrats de téléphonie et électricité.

Environnement : rappel de la rencontre le 10 octobre 2020 à 10h00 à la Pierre 33 pour parler du devenir de la forêt. Ouvert à tous.

Voirie : le marquage a été fait ce matin.

Travaux : la canalisation d'eau potable du Beulet au Mont a été mise en eau. Les travaux sont quasiment terminés.

Au Chatelard, des relances ont été faites mais pas de date d'intervention.

Travaux RD 992 : un point a été fait avec le bureau d'études lundi. Une rencontre est prévue semaine prochaine avec les entreprises pour définir ce qui reste à réaliser.

En ce qui concerne la sécurisation du cheminement piétons le long de la RD 992, le dossier pourrait prétendre aux aides du Département dans le cadre des amendes de police. L'aide est plafonnée à 9 000 €. Virginie DUBY-MÜLLER a été sollicitée pour étudier une solution moins onéreuse.

Logement : recherche de prestataire pour la maintenance des chaudières à gaz (Ferme Claire+2 nouveaux appartements au Bar à Thym).

L'entreprise LACHARME est enfin intervenue pour remédier au problème de fuite en façade dans le logement numéro 8 du Bar à Thym.

A la Cure, les locataires subissent un problème d'absence d'eau chaude puis de chauffage depuis 3 semaines dus à un dysfonctionnement de la chaudière. L'entreprise BIO ENERGIES SERVICES est intervenue ce jour pour changer des pièces. Monsieur le Maire propose de faire un geste sur le loyer de l'appartement : à rediscuter lors de la prochaine séance de conseil.

Infrastructures : arrêt des tournées de nettoyage du week-end au lac jusqu'à la belle saison.

Solidarité : vu la situation sanitaire, le repas des anciens est annulé pour ce mois de décembre et sera remplacé par autre chose. Ceci est à l'étude pour le moment, tout comme la possibilité de le faire au printemps.

Information – communication : la place de la mairie est décorée de rose tout le mois d'octobre pour la prévention du cancer du sein. Des affiches seront également placées pour sensibiliser au dépistage.

La page Facebook est alimentée.

La préparation du Minziérois est en cours. Les associations ont été contactées pour la rédaction d'un article avant la fin du mois d'octobre. Distribution souhaitée mi-décembre.

Économie – associations – culture : une rencontre va bientôt être programmée avec les associations.

SIVU du Triolet : le projet de l'école suit son cours. Les élus ont rencontré le CAUE pour découvrir le projet. Ils se rencontreront une nouvelle fois fin octobre afin d'avancer dessus puis rencontreront les architectes courant novembre.

SIVU du Vuache : l'emprunt d'il y a dix ans se termine en 2021. Il est proposé de lancer les études pour réhabiliter les 2 terrains (plusieurs scénarios envisagés) mais le but est de garder des participations identiques pour chaque commune, aucune augmentation n'est envisagée à ce stade du projet.

URBANISME

Céline GEORG prend la parole et présente les dossiers arrêtés :

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- Déclaration préalable de travaux enregistrée sous le n° 07418420X0015, FERREIRA DA COSTA Ana Maria : construction d'un abri pour un four à pain/pizza au 55B chemin de la Tuilière à Minzier : arrêté d'opposition le 03 septembre 2020.
- Déclaration préalable de travaux enregistrée sous le n° 07418420X0014, DUPRAZ Catherine pour la construction d'une véranda de 32m² au 187 route des Devins à Minzier : accord par arrêté le 04 septembre 2020.
- Déclaration préalable de travaux enregistrée sous le n° 07418420X0017, SCHULTE Eva-Maria pour l'installation solaire parallèle à la toiture au 1583 route des Hameaux à Minzier : accord par arrêté le 18 septembre 2020.
- Déclaration préalable de travaux enregistrée sous le n° 07418420X0018, LAAUICH Mohamed, pour l'enrochement en pierre du Salève d'une hauteur maximale de 1,50m implanté à 1 mètre des limites de propriété au 155 impasse des Aubépines à Minzier : accord par arrêté le 24 septembre 2020.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Demande de permis de construire enregistrée sous le n°07418420X0004, ROUSSEAU Julien et HUYNH Ngoc Thuy Anh, construction d'une villa individuelle au 180 route du Pont Fornant à Minzier : refus par arrêté le 10 septembre 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Commission Communale des Impôts Directs : Monsieur le Maire donne lecture de la liste des personnes retenues par la direction départementale des finances publiques.

Pompiers : un exercice de formation pour les nouvelles recrues aura lieu au lac les 10 et 11 octobre prochains : manipulation de matériels et tronçonnage. Ces opérations ne seront pas ouvertes au public.

Association Vic pour la vie: pour pouvoir rester aux USA plus longtemps que prévu, la famille de Victorine a besoin de fonds. Pour ce faire, une benne à ferraille a été mise en place par la société EXCOFFIER au domicile de la famille à Contamine-Sarzin. Toutes les personnes intéressées peuvent y déposer leur ferraille. Les fonds seront reversés à l'association.

CCUR : un point sera fait lors de la prochaine séance. Pour le moment peu d'avancement car les commissions ne se sont pas encore mises en place.

Lors de ses réunions publiques, Virginie DUBY-MULLER est venue rencontrer les élus. Un habitant de Minzier était également présent avec une idée sur la mobilité, un sujet qui préoccupe également le conseil municipal. Cette réflexion sera à mener en intercommunalité.

Marché de Noël 13 décembre 2020 : Marie-Jo GIUSTI partage le souhait des producteurs et commerçants de maintenir l'évènement avec quelques différences aux vues du contexte sanitaire. Le dossier sera prochainement déposé en Préfecture.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.